

## 80 personnes mobilisées en Mayenne pour la semaine de 4 jours dans les écoles publiques !

Dans le cadre d'une journée nationale de mobilisation, à l'appel du comité départemental pour la semaine de 4 jours et du SNUDI-FO 53, 80 personnes se sont rassemblées devant les mairies de Laval, Château-Gontier et Mayenne ce jeudi 22 mai. Cette mobilisation est deux fois plus importante qu'en 2024. **En France, le mouvement a aussi été suivi** : Mobilisation massive à Rennes avec plus de 300 personnes, 150 personnes à Nantes, 80 à Rezé, 50 à Orvault, au moins 150 à Pau, plus de 60 personnes à Brest... mais aussi en Gironde, où la veille les collègues étaient mobilisés pour les 4 jours dans les 3 communes encore à 5 jours.

Les personnes mobilisées ont dénoncé le pouvoir donné aux Mairies par les lois Peillon-Hamon-Blanquer d'organiser la semaine scolaire et les horaires d'enseignement comme ils l'entendent ! Chacun son champ de compétences, chacun ses prérogatives. **Avec le SNUDI-FO 53, elles refusent que les collectivités territoriales imposent un cadre local à l'École publique. L'École Publique doit garder un cadre national, ce cadre est la seule garantie de l'égalité des droits des élèves et du Statut national des enseignants.**

A Laval, une délégation enseignants/ATSEM a pu être reçue par Monsieur Bertier, premier adjoint et Madame Le Mée Clavreul, en charge des affaires scolaires. A Mayenne, une délégation a été reçue par Monsieur le Maire et Monsieur Paillasse. A Château-Gontier, une délégation a été reçue par Madame Guérin, Maire déléguée et Monsieur Corvé, Adjoint à la Réussite éducative. Les délégations ont exposé l'état de fatigue des élèves, particulièrement en maternelle, et l'augmentation statistique du nombre d'accidents que nous avons mesuré le jeudi et le vendredi. Les délégations ont exposé la dégradation des conditions de travail des enseignants qui sont contraints de se déplacer un jour de plus chaque semaine, d'assumer des frais supplémentaires, de parking ou de gardes d'enfants quand ils viennent d'une commune limitrophe ce qui est le cas de nombre d'entre eux. Les délégations ont rappelé que la majorité des enseignants de Laval, Château-Gontier et Mayenne se sont prononcés pour le retour à la semaine de 4 jours.

Pour les élus de ces 3 villes, comme pour le SNUDI-FO 53, l'organisation de la semaine scolaire doit se faire dans un cadre national ! **Mais, alors, pourquoi s'obstiner à maintenir un cadre rejeté par la majorité des personnels et des familles ?** Pourquoi s'ériger en décideur de l'organisation de la semaine scolaire à l'école publique, alors que l'école Publique, c'est l'école de la République et non l'école du territoire ! Pourquoi s'ériger en spécialistes chronobiologistes de l'intérêt des enfants ! Qui est le mieux placé pour juger de l'intérêt des enfants, les élus politiques locaux ou les enseignants ? **L'intérêt de nos élèves, c'est celui de l'École Publique et de ses personnels qu'on maltraite depuis trop longtemps !**

Dans un communiqué les élus de la ville écrivent, « *dans un souci constant de placer l'intérêt de l'enfant au cœur de ses décisions, la municipalité confirme donc le maintien du rythme scolaire actuel* ». **Ne sont-ce pas ces mêmes élus qui scolarisent leurs enfants dans les écoles privées à 4 jours sur Château-Gontier ?**

Dans ces 3 villes, les délégations ont demandé que les familles soient officiellement consultées sur ce thème, par référendum. Mais les élus municipaux refusent d'une seule voix. Ils refusent de sonder sur la question des rythmes scolaires. Déjà en campagne électorale, les élus renvoient le débat aux élections municipales, et à Laval, ils avancent même l'inutilité d'une telle consultation, du fait de la convention citoyenne de Monsieur Macron ! Un comble !

Le SNUDI-FO 53 exige :

- **Que les mairies respectent la volonté majoritaire des personnels de l'Éducation nationale, des ATSEM et des familles et reviennent à la semaine de 4 jours, sur 36 semaines, avec la coupure du mercredi !**
- **Que les mairies respectent le cadre national ultra majoritaire (96% des communes de France disposant au moins d'une école sont à 4 jours)**
- **Que les mairies assurent leurs obligations en matière de crédits scolaires et qu'elles compensent l'inflation pour que les enseignants puissent disposer du matériel pédagogique nécessaire pour enseigner dans de bonnes conditions !**
- **Qu'elles assurent leurs obligations en matière de bâti scolaire (amiante, température, aménagement et rénovations...)**
- **Qu'elles mettent des moyens pour que les ATSEM puissent être remplacés.**

**SNUDI-FO 53** Syndicat majoritaire des écoles publiques de la Mayenne

Bourse du travail, UD-FO 53, 6 rue Souchu Servinière, 53000 Laval

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : [contact@snudifo-53.fr](mailto:contact@snudifo-53.fr) – Site : [www.snudifo-53.fr](http://www.snudifo-53.fr) – Facebook : @snudifomayenne – X : @SNUDIFO53



Château-Gontier

Château-Gontier



Mayenne



Laval



Laval

## Ils réclament la semaine de 4 jours à l'école

Trois rassemblements ont eu lieu hier devant les mairies de Laval, Mayenne et Château-Gontier-sur-Mayenne pour défendre la semaine de quatre jours dans le département.

### La mobilisation

« Nous ne voulons plus des 5 jours d'école. 4 jours pour tous. » C'était le mot d'ordre des rassemblements lancés par le syndicat d'enseignants Snudi-FO 53 en Mayenne, devant les mairies des trois principales villes du département où la semaine de 4,5 jours est de rigueur.

Une quarantaine de personnes a suivi le mouvement à Laval à 18 h, hier. Ils étaient une dizaine de manifestants à Mayenne, une quinzaine à Château-Gontier-sur-Mayenne. Ce mouvement national s'inscrit en réaction à l'annonce par Emmanuel Macron du lancement d'une « convention citoyenne » sur les rythmes scolaires.

### Les enfants de maternelle plus fatigués

Le syndicat, qui relayait le message du comité départemental mobilisé en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours, estime qu'un tel rythme scolaire « dégrade les conditions de travail et crée une inéquité de traitement entre les personnels ».

« Snudi-FO estime que « plus de 90 % des communes au niveau national sont revenues à un rythme de 4 jours et dérogent à la règle. Quand une loi est si peu appliquée, il est temps de s'interroger sur sa pertinence ».

« Beaucoup d'enseignants nous font remonter une plus grande fatigue des élèves, en grande partie en maternelle, et c'est flagrant le jeudi, constate Stève Gaudin, à la tête du syndicat mayennais. La semaine de 4 jours et demi a surtout une incidence sur les conditions de travail des personnels de l'Éducation nationale dans les écoles. Ce sont plus de frais, de temps de travail bénévole car on travaille sur 5 jours. On a des collègues qui sont en arrêt maladie à cause de ce rythme sco-



Une quarantaine de manifestants étaient présents à Laval contre la semaine de 4,5 jours en vigueur dans les trois principales villes de la Mayenne.

(Photo: Ouest-France)

### Demander ce qu'en pensent les parents d'élèves

La semaine de 4,5 jours s'ajoute à des conditions déjà dégradées selon Frédéric Gayssot, secrétaire adjoint départemental Snudi-FO et directeur de l'école élémentaire Manuela-Montebun à Saint-Denis-d'Anjou, présent à Château-Gontier : « On a des enfants en attente de places dans des établissements spécialisés. Ils sont actuellement scolarisés en milieu ordinaire, sont en souffrance et, pour beaucoup, causent des difficultés aux enseignants ».

Pour Antoine Blanchet, professeur des écoles, qui a manifesté à Mayenne, le retour à 4 jours est « dans l'intérêt des personnels et des enfants car si on veut que l'école publique prenne soin des élèves qui lui sont confiés, il faut aussi prendre soin des personnels qui en ont la charge ».

À Laval, une délégation a été reçue en mairie par le premier adjoint au maire Bruno Bertier et l'adjointe à l'éducation, Marie-Laure Le Méa-Claireuil. Un référendum auprès des parents d'élèves lavallois a été demandé en vain. À Château-Gontier aussi, une délégation devait être reçue par le maire

déléguée d'Azé, Nolwen Guérin et son adjointe à la jeunesse Bénédicte Ferry. Là encore, un sondage des familles concernées a été demandé.

Mathieu CHARRIER.

Flashpez ce QR code avec votre smartphone pour voir la vidéo.

